DÉPARTEMENT
DU TARN

COMMUNE
DE
VALDURENQUE
81090

Téléphone : 05 63 50 51 18
Fax. 05 63 50 74 64
email: mairiedevaldurenque@wanadoo.fr

Compte rendu du Conseil Municipal du 02 mars 2023

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

CONCERNANT LE BUDGET PRINCIPAL :

Monsieur le Maire rappelle les travaux réalisés sur 2022 :
Le FAVIL, subventionné par le Département du Tarn, a permis de réaliser les travaux de voirie : Rue des Buis, et le Chemin des Cambous.

Une signalétique a été matérialisée sur le domaine public afin de mieux gérer les passages piétons, les places PMR, les ralentisseurs, les marquages de Stop et de Céder le passage.

Les berges ont été réaménagées le long de la chaussée de la Pouzencarié afin d'assurer l'accès à l'ouvrage par les services communaux.

La maison du 21 Avenue Louis Raucoules a été entièrement rénovée : toiture et réfection des peintures et a été remise en location au 01er janvier 2023.

Trois parcelles ont été loties sur le chemin du Réservoir : un permis a été accordé, un deuxième terrain a été réservé.

L'éclairage LED a été changé au boulodrome municipal et permet l'utilisation de ce site dans de bonnes conditions lors des activités MJC.

Les travaux envisagés à la mairie concernant la création d'un bureau du maire et d'une salle de réunion des adjoints permettant la transformation du secrétariat en un bureau et un accueil au public distincts le tout dans le confort et le respect de la confidentialité ont commencé cette fin d'année et seront terminés durant le premier semestre 2023.

Le chantier de l'extension du groupe scolaire a été réceptionné fin décembre 2022.

CONCERNANT LE BUDGET ANNEXE « LOTISSEMENT »
La commune a clôturé son budget et a réalisé un excédent d'environ 85 725.43 € sur cette opération.

Il explique que pour 2023, l'orientation budgétaire sera moins importante qu'en 2022 et portera principalement sur :

A. Les routes :

Comme chaque année, une demande de subvention sera déposée pour l'entretien et la réparation des routes communales pour un cout estimatif de 20 000.00€ HT.

B. Les bâtiments communaux :

La salle ronde de l'école sera équipée d'un éclairage leds moins énergivores.

Sur les conseils du CAUE et dans le cadre de la valorisation du patrimoine, il nous a été proposé la réfection des lavoirs situés rue de la Durenque.

Les bâtiments communaux seront équipés de rénovations thermiques subventionnables par les fonds verts.

URBANISME

Achat Chaussée
Pour l'acquisition de la chaussée, l'acte notarié entre la commune et Monsieur BONNAFOUS ne sera signé que le 07 mars.

Station d'épuration
Le Permis d'Aménager a été accordé à Mesdames PEYRE et CARAUSSE au lieudit Moreau : deux terrains seront lotis sur ces parcelles.
La commune voudrait acquérir les parcelles situées en zone A et en bordure de la station d'épuration.

Chemin du réservoir
Suite à l'acquisition des biens sans maitre en bordure du Chemin du Réservoir, les parcelles B232 et B362 ont fait l'objet d'un découpage pour la création de 3 lots à la construction. Le premier permis de construire a été accordé le 24 février 2023. Une option d'achat a été posée sur un 2ème lot.

FINANCES

Gouter de Noël 2022
Le conseil municipal réitère l'attribution de la subvention à l'Association « Génération Mouvement » organisatrice du goûter de Noël 2022.

Pot nouvel an 2023
Le conseil municipal réitère l'attribution de la subvention à la l'Association La Festivité, association organisatrice du Pot du nouvel an 2023.

RESSOURCES HUMAINES

Contrat CDD
Pour remédier aux absences de Sophie JAURES et Béatrice BATIGNES : Bernadette LAVAGNE bénéficie d'un CDD de 34h/semaine depuis le 03 janvier ET Mélissa AZEMAR bénéficiera d'un CDD de 26h/semaine à compter du 06 mars 2023.

QUESTIONS DIVERSES

Manifestation 2023 Assemblée Générale de Génération mouvement, vide-greniers, l'exposition de peinture, fête des écoles, fête du village.